

# Le Christophien

**BULLETIN MUNICIPAL** 







banceptian et réalisation de vas plus beaux rêves



#### **EXCAVATION | TRAVAUX DE FONDATION** TERRASSEMENT CLÉ EN MAIN





26, Rang Chicago, Victoriaville G6R 0C5

T 819 357-3134 | C 819 740-9478

Courriel: jtterrassement@videotron.ca

itterrassement.com







☑ AUTO CONSTRUCTION ☑ CLÉ EN MAIN ☑ RÉNOVATION

COMMERCIAL • RÉSIDENTIEL • INDUSTRIEL • AGRICOLE

- Montage de structure
- Finition intérieure et extérieure
- Pose de gypse Bord joint
- Revêtement métallique
- Pose de portes et fenêtres

On travaille pour vous...

Pose de bardeaux

819 357-8257



www.constructionslemieuxdesjardins.ca Stéphane cell.: 819 350-6178 • Gabriel cell.: 819 552-3570 41, place Beauchesne - St-Christophe-d'Arthabaska

# *Conseil* Municipal





Michel Larochelle: Maire

Stéphane Bilodeau

Conseiller - district no. 1

**Bertrand Martineau** 

Conseiller - district no. 2

Diane L. Gagnon

Conseillère – district no. 3

Simon Arsenault

Conseiller - district no. 4

**Dominique Blanchette** 

Conseiller - district no. 5

Réiean Arsenault

Conseiller - district no. 6

#### **ÉQUIPE ADMINISTRATIVE**

Katherine Beaudoin, avocate

Directrice générale et secrétaire-trésorière directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca

Gabrielle Bergeron (congé de maternité)

Remplacée par Christine Champagne

(au bureau le lundi et/ou le vendredi)

Adjointe administrative

secadjoint@saint-christophe-darthabaska.ca

Véronique Tétrault, urbaniste

Responsable du département d'urbanisme (au bureau du lundi au jeudi)

permis@saint-christophe-darthabaska.ca

**Yves Gosselin** 

Inspecteur de la voirie

Stéphane Proulx

Journalier à la voirie

#### BUREAU MUNICIPAL

418, avenue Pie-X

Saint-Christophe-d'Arthabaska (QC) G6R 0M9

Tél.: 819-357-9031 / Fax: 819-357-9087

#### www.saint-christophe-darthabaska.ca

Heures d'ouverture Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 Le vendredi

de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00

# Félicitations aux entrepreneurs de chez nous

Les membres du conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska souhaitent féliciter les propriétaires de la Ferme Marneault Inc pour leur projet de construction d'un nouveau bâtiment agricole. Avec une superficie de plus de 45 000 pieds carrés, ce bâtiment a une capacité d'accueil de 300 bovins. Il est toujours encourageant pour une municipalité de voir des entrepreneurs motivés investir dans son territoire. La collaboration entre l'entrepreneur et la municipalité a été un facteur de réussite important dans ce projet d'envergure.

Tous nos meilleurs vœux de succès dans cette nouvelle aventure!

Le Maire, Michel Larochelle,





#### DEMANDE DE PERMIS: Construction - Rénovation - et autres...

Les occupants qui désirent effectuer les travaux suivants :

- Construction d'un bâtiment;
- Rénovation d'un bâtiment;
- Transformation d'un bâtiment:
- Réparation d'un bâtiment;
- Démolition d'un bâtiment;
- Déplacement d'un bâtiment:
- Affichage;
- Installation septique;
- Forage d'un puits;
- Opération cadastrale;
- Installation d'une piscine;
- Toute autre utilisation du sol:

doivent obtenir un permis ou certificat auprès de la municipalité en s'adressant à Mme. Véronique Tétrault, urbaniste, au 819-357-9031, du lundi au jeudi.

Tous ces permis ou certificats sont exigés en vertu de la réglementation d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la municipalité. Les formulaires de demande de permis sont disponibles sur notre site internet **www.saint-christophe-darthabaska.ca** (Section permis et certificats, procédure d'obtention). Vous pouvez aussi les obtenir au Centre Administratif situé au 418, avenue Pie X.

**IMPORTANT**: Si vous désirez effectuer des travaux, il est très important de prendre toutes les informations nécessaires, **AVANT** de les débuter. Il est tout aussi primordial de prévoir à l'avance **LA DATE DU DÉBUT** des travaux projetés. Il est donc fortement recommandé d'adresser votre demande de permis à la municipalité **au moins quatre semaines** avant le début des travaux. La municipalité dispose de 30 jours, à partir de la date où l'urbaniste reçoit tous les documents requis pour effectuer l'analyse, pour délivrer un permis ou un certificat.

#### SAVIEZ-VOUS QUE?

Si vous désirez faire une **VENTE DE GARAGE** vous devez demander un permis à votre municipalité?

Le permis est gratuit. Est autorisé, deux (2) demandes de permis par adresse à l'intérieur d'une même année civile. Si vous nettoyez votre terrain et que vous avez des branches à faire brûler (feu de branches), ou si vous faites un feu de joie à ciel ouvert et que le feu n'est pas dans un foyer extérieur, vous devez demander un permis de brûlage à votre municipalité. Le permis est gratuit. Si le feu est fait dans un poêle (foyer) extérieur, le permis n'est pas nécessaire.

#### **AVIS IMPORTANT:**

Tout citoyen qui se questionne sur la présence d'un fossé ou d'un cours d'eau ou qui désire effectuer une demande d'entretien et d'aménagement du cours d'eau doit contacter l'urbaniste de sa municipalité qui, dans un premier temps, devra effectuer quelques vérifications, avant de transmettre le tout à la MRC dans le but d'obtenir les autorisations nécessaires pour procéder à la réalisation de travaux.

À noter qu'il n'est pas nécessaire d'obtenir une autorisation afin d'effectuer des travaux d'enlèvement de débris comme un pneu ou une branche d'arbre, à condition qu'il n'y ait pas de travaux de creusage dans le littoral. Si la MRC d'Arthabaska constate une obstruction à la libre circulation de l'eau, il y aura demande de correctif auprès du propriétaire du terrain, le tout pouvant aller jusqu'à l'imposition d'une amende.

Si toutefois, vous vous interrogez en lien avec un cours d'eau, n'hésitez pas à contacter la municipalité.

Les résidentes et résidents qui désirent obtenir plus d'information en lien avec la gestion des cours d'eau sont invités à consulter le site Web de la MRC d'Arthabaska, au www.mrc-arthabaska.qc.ca, ou composer le 819-752-2444.

#### **AVIS PUBLIC - ENTRÉE EN VIGUEUR**

Veuillez prendre note que le règlement 056-2018 modifiant le règlement de zonage 003-2013 et le règlement 057-2018 modifiant le règlement de lotissement 004-2013 de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska ont fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska en date du 13 décembre 2018 et entrent en vigueur le jour de la parution du présent avis.

Donné le 12 mars 2019 par Me Katherine Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

# ABRI D'HIVER TEMPORAIRE POUR AUTOMOBILE

Veuillez noter que tout abri temporaire pour automobile **peut être installé du 15 octobre au 15 avril**. Advenant le cas où l'abri n'est pas défait au complet (incluant la structure) en date du 15 avril, les contrevenants sont passibles d'une **amende** minimum de **1 000 \$**. Le maximum autorisé est de deux (2) abris saisonniers par terrain.



Merci pour votre collaboration!

#### **AVIS À TOUS LES RÉSIDENTS :**

Une Politique de prévention et de nettoyage des routes lors de travaux agricoles est en vigueur sur le territoire de la Municipalité.

Advenant le cas où vous voyez des panneaux avec la mention « Travaux agricoles en cours » ou des balises (cône orange), dans les rangs de St-Christophe d'Arthabaska, cela indiquera qu'il risque d'y avoir la présence de boues et que la chaussée peut être glissante. Soyez prudents et respectez la signalisation en diminuant la vitesse, afin d'éviter les accidents et les drames humains.

Soyez assurés que l'agriculteur qui sera responsable des dépôts de boues, ou toute autre matière, effectuera un nettoyage de la chaussée dans les plus brefs délais afin de ne pas mettre la sécurité de la population en danger.

#### LE TRAVAILLEUR DE RANG, UNE AIDE BIEN IMPORTANTE DANS LE MILIEU AGRICOLE!





Tous s'entendent pour dire que le milieu agricole est une histoire de passion et de travail : on ne compte pas nos heures, on aime nos animaux, on vit au gré des saisons. Mais qui s'occupe de nos agriculteurs et agricultrices

lorsque ceux-ci doivent mettre un genou par terre? Qui les aide à se relever lorsque leur pilier familial s'essouffle? L'organisme de bienfaisance **Au cœur des familles agricoles (ACFA), est né de ce besoin d'aider**, de soutenir et d'informer les producteurs agricoles en périodes plus difficiles. Rapidement, le travailleur de rang, cousin germain du travailleur de rue, a fait son apparition dans le monde rural afin d'être à l'écoute de ceux et celles trop souvent oubliés.

#### LA MISSION D'ACFA

Les études ont démontré que le métier d'agriculteur peut affecter la santé mentale de celui-ci. D'où l'importance de leur venir en aide rapidement. La mission de AFCA est de créer et d'implanter des conditions propices à une meilleure santé globale en milieu agricole. ACFA offre des services de premières lignes pour une clientèle agricole et son réseau (familles, employés, amis) sur tout le territoire du Québec.

#### QUI EST LE TRAVAILLEUR DE RANG?

Le travailleur de rang (TR) est avant tout un intervenant qui a à cœur le monde de l'agriculture. Son approche est très rassurante, proactive et de première ligne. Il travaille en collaboration avec les intervenants du milieu de la santé. Dans le domaine agricole, tous sont touchés lorsqu'un des leurs souffre en silence, c'est pourquoi le TR cible les producteurs agricoles mais aussi les membres de sa famille. Comme le TR connaît la réalité agricole et est très conscient du travail du producteur, il sait que les mots « congé », « vacances » et « arrêt de travail » ne sont pas dans le quotidien de l'agriculteur. Il sait aussi que l'agriculteur risque



de se confier à quelqu'un qu'il connaît, en qui il a confiance. D'où l'importance de travailler en équipe avec les intervenants gravitant autour du producteur (vétérinaire, contrôleur laitier, agronome etc.).

#### LE TRAVAILLEUR DE RANG... POUR LE BIEN-ÊTRE HUMAIN

Pour bien comprendre la réalité agricole, ACFA mise sur des intervenants issus de ce milieu. Madame Hélen Bourgoin est TR pour la région du Centre-du Québec. « Je suis la conjointe d'un producteur laitier de Ste-Brigitte-des Saults mais également une grande amoureuse de l'agriculture et de la relation d'aide. Je cherchais un moyen de combiner mes compétences d'intervenante ainsi que mon désir de travailler sur la ferme. Je crois bien avoir trouvé un emploi parfait pour moi grâce à ce nouveau défi en travaillant pour ACFA. » explique-t-elle. Son travail est d'être disponible, d'être à l'écoute et de bien vous référer sans jugement et dans la confidentialité.

N'hésitez pas pour appeler l'organisme ACFA car : « seul on va vite mais ensemble on va loin ».

Pour toutes questions : Hélen Bourgoin (travailleur de rang) Site internet : acfareseaux.qc.ca/fr Information : (450) 768-6995.





Depuis 1988, la coopérative de soutien à domicile BRIA illumine la vie de ses clients en leur offrant des services professionnels, attentionnés et courtois. Elle participe, entre autres, au soutien à

domicile de la population de la MRC d'Arthabaska. BRIA peut aussi venir en aide aux personnes pour qui les tâches ménagères sont devenues un fardeau.

#### **SERVICES OFFERTS:**

Soutien à domicile aux activités de la vie domestique (AVD) : Entretien ménager tel que passer l'aspirateur, laver les planchers, faire l'époussetage, nettoyer les

salles de bain et la cuisine, etc. À l'occasion, faire la lessive, le repassage, la préparation des repas et de l'accompagnement pour les courses.

Soutien à domicile aux activités de la vie quotidienne (AVQ): Soins à la personne tels que les soins d'hygiène, l'aide au lever et au coucher, l'aide à l'habillement, l'aide à l'alimentation, l'aide aux transferts, le changement de

protection, la présence/surveillance (répit), etc.

La coopérative BRIA est une entreprise d'économie sociale en aide à domicile accréditée par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette accréditation permet d'offrir à nos clients un programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD). Informezvous dès maintenant sur votre admissibilité à ce programme.



### CLINIQUE D'IMPÔTS 2018



Le Regroupement des Sans-Emploi de Victoriaville offre son service de Clinique d'impôts aux personnes à faible revenu de la MRC d'Arthabaska.

Prenez note qu'il s'agit d'un service provenant du Programme des bénévoles des agences de revenus du Canada et du Québec et que certaines conditions s'appliquent :

- Un adulte seul avant un revenu annuel de 25 000\$ et moins.
- Un couple sans enfant ayant un revenu annuel de 30 000\$ moins.
- Un adulte et un enfant ayant un revenu annuel de 30 000\$ et moins
- Chaque enfant additionnel ajoute 2 000\$ au revenu annuel.

Veuillez noter que le programme des bénévoles ne permet pas les déclarations d'une personne décédée, d'une personne en faillite ou d'un travailleur autonome.

#### VOUS ÊTES ÉLIGIBLES ET INTÉRESSÉS?

- À compter du 18 février 2019, téléphonez au 819-758-6134 pour prendre rendez-vous.
- Une contribution de 10 \$, payable sur place, vous sera exigée.
- · Lors de votre rendez-vous, vous devez vous présenter à la date et l'heure prévue à nos bureaux situés au 95 rue St-Jean-Baptiste à Victoriaville, G6P 4E7 (voisin du taxi Vétérans)
- Votre déclaration sera complétée en votre présence et acheminée immédiatement via internet, vous n'aurez donc pas à vous déplacer de nouveau.

Toute l'équipe est prête à vous recevoir!

95 Saint-Jean-Baptiste - Victoriaville, Québec G6P 4E7 Téléphone: 819-758-6134 - Télécopieur: 819-604-1112 Courriel: rse@rsansemploi.com | Site Web: rsansemploi.com

#### ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA (SPAA)

Encore cette année, la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska a signé une entente de service avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska (SPAA), effective pour l'année 2019.

Pour déposer une plainte en lien avec un animal, vous devez appeler directement la SPAA. Soyez assurés que les plaintes sont traitées de façon confidentielle. La gestion des licences et l'accueil des animaux au refuge sont aussi des services offerts par la SPAA.

Coordonnées: 691, rue de l'Acadie, Victoriaville, G6T 1T9 Tél.: 819-758-4444 - www.spaavic.com

#### PROGRAMME DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES DANS LA MRC D'ARTHABASKA





#### **HAUTE SAISON 2019**

La haute saison s'échelonnera du 6 mai au 15 novembre 2019 inclusivement. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant à une vidange supplémentaire dans la semaine du 6 au 10 mai en communiquant avec votre municipalité.

Les vidanges des fosses septiques des résidences permanentes sont déjà planifiées une fois à tous les deux ans. Si cela suffit, vous n'avez pas besoin de vous inscrire à une vidange supplémentaire.

Si la vidange de votre fosse est prévue en 2019, vous recevrez un avis postal. Il est aussi possible de connaître le moment de la vidange grâce à l'outil « QUAND AURA LIEU MA VIDANGE » disponible sur notre site internet au gesterra.ca/fosses.

Pour obtenir les tarifs de haute et de basse saison, veuillez communiquer avec votre municipalité.

À chaque année, la haute saison commencera la semaine du premier lundi de mai et se terminera la semaine du deuxième lundi de novembre. Une semaine étant du lundi au vendredi inclusivement.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à vous adresser à votre municipalité!





Opéré par







- Piquetage
- Bornage

- Arpentage de construction

285, boul. des Bois-Francs Sud, Victoriaville - 819 758-3774 1141, avenue St-Louis, Plessisville - 819 621-0404 **APCHL** 46, rue Fréchette, Asbestos - 819 879-7115





Produits architecturaux

Reproduction de moulures anciennes

Fabrication de plancher

Fabrication de planches murales

Revêtements extérieurs

Service de planage

Fabrication de lattes breezes pour séchoir



Tél. 819 357-7904

Fax. 819 357-9010 | info@mouluresdsimoneau.com

www.mouluresdsimoneau.com

#### POUR DU MAGASINAGE DANS VOTRE VOISINAGE



15, rue du Commerce St-Christophe-d'Arthabaska

WWW.BFRECYCLE.COM

819.357.5596











## **GROUPE INTERVENTION 24hr / 24hr**

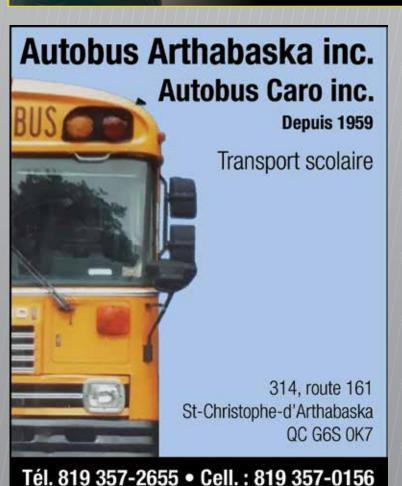
# Surveillance S.W.A.T.T. Sécurité

www.surveillanceswattsecurite.com

819-350-4557

- Garde du corps
- Service d'escorte (pour dépôt d'argent ou autre)
- Manifestation
- Grève
- Festivals
- Soirée événementielle et autres
- Sécurité industrielle
- Sécurité commerciale
- Signaleur routier
- Gardiennage
- Conflit de travail
- Service de patrouille
- Événements spéciaux
- Chantier de construction
- École...

# info@surveillanceswattsecurite.com



autobusarthabaskaonc@hotmail.com

### L'homme de Griffintown: L'invité surprise du G7, de MARKUS



Vous ne devinerez jamais qui s'est invité au G7...

Si vous avez aimé L'homme invisible de H. G. Wells, vous adorerez ceci.

Disponible dès maintenant en numérique et papier dans toutes les bonnes librairies

Pour en savoir plus sur cette nouvelle parution, ou connaître ses différents points de vente, visitez: editionslpd.com

Distribution: Edipresse Éditeur: La Plume D'or